

République Islamique De Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

----- CMAP -----

**TdRs**

---

**Identification des OSP et analyse des besoins en  
renforcement des capacités des acteurs agricoles en  
Mauritanie**

---

Nouakchott, Août 2014.

TdRs  
Pour une mission de consultation

## I. Contexte et justification

Le secteur agricole revêt une importance capitale pour la création d'emploi, la production alimentaire et la croissance économique dans de nombreux pays en développement dont la Mauritanie. Le potentiel agricole est encore largement inexploité et reste bridé par des chaînes de valeur peu productives et non compétitives en raison de divers facteurs environnementaux, économiques, sociaux, etc.

En vue d'assurer le bien-être des populations en Mauritanie, une Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) sont mis en place pour faire, entre autre, du secteur rural l'un des moteurs de la croissance économique.

Le renforcement des capacités des acteurs, pour mettre en œuvre convenablement les politiques publiques, a été reconnu comme un des défis prioritaires pour réaliser les objectifs des stratégies de développement agricole.

Dans ce cadre, des chantiers de réformes sont définis dans la Revue Institutionnel du Secteurs de l'Agro-Pastoral (RISAP) que vient de réaliser le Département, en partenariat avec l'Union Européenne. Ces chantiers seront mis en œuvre en tenant compte des problèmes et besoins exprimés ou identifiés, avec des propositions pertinentes de mesures et actions concourant au renforcement des capacités de pilotage des stratégies (SDSR et SNSA) et leurs plans d'actions.

La dynamique de développement du secteur rural est un premier lieu de la responsabilité des acteurs organisés (coopératives, fédérations, unions, Groupement, etc.). Le constat général démontre que les organisations actuelles ont atteint un niveau d'inefficacité sans précédent. Les Organisation Socioprofessionnelle (OSP) ne sont réellement fonctionnelles ou en mesure de lever les défis auxquelles le secteur rural fait face.

En l'absence de renouvellement de leurs structures depuis plusieurs années, les OSP se sont proliférée anarchiquement. Elles sont handicapées par l'analphabétisme, la mauvaise gestion et le poids des forces traditionnelles.

Les OSP actuelles n'ont pas véritablement crée la dynamique attendue, et ont privilégié constamment la dépendance de la manne de l'Etat. En effet, ces OSP ne sont pas le plus souvent constituées pour mettre en œuvre des actions d'utilité communautaire avérée (projets de développement ...), mais pour saisir des opportunités d'éligibilités aux financements et aux aides qu'offre ce cadre d'organisation.

La présente étude conduite par le **CMAP** se fixe comme objectif de contribuer à la mise en œuvre des nouvelles stratégies (SDSR et SNSA) à travers l'analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs agricoles et l'identification des OSP du secteur rural en Mauritanie. Elle vient aussi compléter et accompagner le programme de renforcement des capacités des Départements de l'Agriculture et de l'Elevage (RIMRAP) financé par l'Union Européenne.

## **II. Objectif de la consultation**

L'objectif de cette étude est de contribuer à la promotion d'organisations paysannes capables de défendre leurs intérêts et d'identifier des besoins prioritaires en renforcement des capacités (capacités institutionnelles, techniques, matérielles, et humaines..) conformément aux stratégies globales et sectorielles adoptées par le Gouvernement.

Spécifiquement, l'étude devra aider les Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage à :

- Disposer des données de référence sur l'état des OSP, actives dans le secteur, pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.
- Améliorer et mieux cibler ses interventions en faveur de ces acteurs;
- Avoir une vision plus claire de leurs besoins en matière de renforcement de capacités.
- Disposer de propositions claires , faciles à mettre en œuvre pour améliorer l'environnement institutionnel des OSPs afin de construire de nouvelles dynamiques de développement de l'agriculture et de l'élevage .
- Elaborer un plan d'action de renforcement des capacités des OSP.

## **III. Prestations demandées**

Le consultant devra faire, en premier lieu, un inventaire des OSP actives dans le secteur rural en Mauritanie et une analyse des besoins en termes de renforcement de capacités, en second lieu.

Les tâches à réaliser par le consultant consisteront, entre autres, à i) passer en revue la littérature, ii) exploiter les sources d'information disponibles sur les OSP, et iii) faire usage d'un questionnaire afin d'identifier les besoins en matière de renforcement des capacités pour rendre les structures plus efficaces dans la conduite de leur mission.

Pour mener à bien ce travail, l'étude devra s'articuler autour des axes indicatifs suivants:

- Analyse des pratiques en renforcement des capacités des acteurs agricoles
- Diagnostic de la situation des OSP (Analyse des résultats de l'enquête...)
- Identification des besoins prioritaires en termes de renforcement de capacités des OSP
- Proposer des orientations stratégiques et un plan d'action de renforcement des capacités.

Ces éléments ne sont pas exhaustifs, le consultant étant appelé à creuser dans son expérience afin de passer en revue tous les aspects pertinents relatifs à l'étude.

## **IV. Résultats attendus**

Les résultats escomptés sont :

- Les besoins en termes de renforcement des capacités des OSP, actives dans le secteur du développement rural, identifiés;
- Un répertoire des OSP élaboré ;
- Un plan d'actions de renforcement des capacités proposé ;
- La participation à la formulation, et le suivi-évaluation des politiques agricoles sont renforcées.

## V. Profil du consultant

La consultation sera menée par une équipe de deux consultants dont un consultant senior (Chef d'équipe) et un consultant national expérimenté.

**Le Consultant Senior (déjà recruté au terme d'un premier appel à candidature)**, devra être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, au moins Bac+5, en économie, statistique, agronomie ou discipline assimilée. Il s'occupera notamment des aspects d'analyse de besoins en matière de renforcement des capacités. Il devra avoir une bonne expérience professionnelle reconnue dans la conduite de réflexions en matière de renforcement des capacités, une connaissance approfondie de l'environnement socio-économique du pays, de l'organisation et du fonctionnement des institutions chargées du secteur rural, du secteur privé et de la société civile en Mauritanie et, de préférence, familiarisé avec l'analyse des données.

**Le second consultant (qui fait l'objet du présent appel à candidature)**, en collaboration avec le Consultant Senior, s'occupera notamment des aspects techniques relatifs à l'enquête et devra avoir :

- un diplôme d'enseignement supérieur, au moins Bac+5, en statistique ou discipline assimilée.
- Une expérience dans la réalisation des enquêtes similaires ;
- Une bonne connaissance de l'environnement socio-économique et du contexte du pays.

## VI. Durée et déroulement de la mission

La durée de la mission est de trente **(30)** jours ouvrables. Le consultant Chef d'équipe présentera une note méthodologique et le questionnaire de l'enquête une semaine après le lancement de l'étude. Cette note établira une ébauche du plan de l'étude.

Le consultant Chef d'équipe devra envoyer au CMAP un rapport provisoire, version physique et électronique format *Word*, au plus tard quatre semaines, après le démarrage des prestations.

Il enverra également un rapport définitif, version physique et électronique format *Word*, une semaine, au plus tard, après la notification par le CMAP des remarques et commentaires, y compris ceux de l'évaluation par les pairs, sur la version provisoire du rapport. L'équipe de consultants assistera au focus groupe de validation de l'étude. Elle devra prendre bonne note des observations et remarques formulées.

L'équipe de consultants travaillera sous l'égide du CMAP. Elle s'efforcera de respecter le calendrier convenu de réalisation des activités.